L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 AOUT 1869. | 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 15 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à 10 1/2 du matin, sur les lieux.—Une voiture et ses harnais, aux entrepôts de Dennen, à l'angle des rues Carondelet et Gravier.—Et à 5 heures P. M. sur les lieux.—Tous les meubles et effets qui se trouvent au No. 214, rue du Camp, Premier District.

Par J. Dejan, Jr., à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet.—Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos.

Par G. Lesamont, à 10 heures, à sa salle d'encan, No 51 de la rue de Chartres.—600 caisses de chaussures pour hommes, femmes et enfants, et 300 caisses chaussures pour bam nes et enfants. Aussi, un grand assortiment de quincaillerie et de coutellerie.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No. 3 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches.

Par L. Stern & Bros, à leur salle d'encan, rue de Chartres.—500 caisses de chaussures.

☞ **Acheter vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.**

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera demain, à 10½ heures A. M., à l'angle des rues Gravier et Carondelet, Premier District, à l'adjudication d'une voiture et ses harnais, et à 5 heures P. M., sur les lieux, No 214 rue du Camp, même District, de tous les meubles et effets qui s'y trouvent.

Voir aux annonces.

ABONNEMENT.

UN AN	$16 00
TROIS MOIS	4 00
UN MOIS	1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux de l'ABEILLE.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés le matin, de très bonne heure.

Vote du Projet d'Ordonnance sur les Hangars.

Le Conseil des Aldermen a voulu se donner le plaisir de siéger une fois de plus et pour ainsi dire à huis clos, avant l'ajournement. Si c'est été pour faire quelque chose de capital dans l'intérêt de la ville, nous applaudirons à ce zèle et à ce dévouement : mais sait-on ce que le Conseil a fait dans une séance clôturée où on ne sait comment vendredi à midi, à l'insu de tous les rapporteurs et du public ? Il a passé sans discussion, au moyen de la suspension du réglement, le projet d'ordonnance sur les hangars voté trois jours auparavant par leurs collègues du Conseil des Assistants-Aldermen. Les Aldermen, jaloux de la gloire acquise dans cette mémorable affaire par les Assistants, qui voulu encore aller plus vite que besogne afin de montrer qu'eux aussi ils comprenaient la question de la même manière et qu'ils ne manquaient d'empressement ni de bonne volonté pour décider la question dans le même sens, c'est à dire contre la ville, contre les planteurs, mais au profit d'une compagnie.

Ces messieurs ont en pour appui non l'opinion publique qui les condamne, mais les arguments du *Picayune*, qui n'a pas répondu à un seul des articles écrits, par les raison très simple qu'ils étaient d'une force à résister victorieusement à tous ceux qu'il aurait pu faire valoir. Le *Picayune* s'est contenté de donner un ou deux extraits de quelques journaux de paroisse qui n'ont jamais été compétés jusqu'ici parmi les plus importants, et s'est bien gardé de reproduire l'opinion de ceux qui depuis longtemps et jusqu'aux dernières véritable. Parmi ces derniers nous trancons en première ligne l'organe officiel du gouvernement démocratique lorsque ce gouvernement avait son siége à Baton-Rouge, et puisque le *Picayune* n'a pas daigné citer l'*Advocate* dont l'opinion a cependant toujours eu beaucoup de poids dans tout l'Etat, nous obligerons à cet oubli en traduisant pour nos lecteurs français, un article de l'*Advocate* sur la question des hangars, article qui réprouve avec énergie le projet d'ordonnance, et fait ressortir en peu de mots tout ce que nous avons écrit à ce sujet. Voici cet article, qui a paru le 1, août dans l'ancien journal officiel de la démocratie avant la guerre :

La controverse qui s'est élevée à la Nlle Orléans à propos d'un projet de construction de hangars pour le sucre sur la levée a tout l'air de devoir finir par la concession d'un autre monopole. Les hangars seront bâtis et quelques individus jouiront pour le reste de leur vie d'un revenu considérable qui dépendra de la production du sucre dans cet Etat.

Si les hangars sont nécessaires pourquoi ne sont-ils pas construits par la ville et offerts ensuite au pour le dépôt temporaire du sucre ? Pourquoi la Nlle-Orléans est-elle assez pauvre pour qu'elle ne puisse donner protection aux propriétaires qui cherchent son marché sans accorder à quelques individus un monopole d'entre eux ?

C'est ce système d'entraves du commerce au profit de spéculateurs particuliers qui arrête le progrès de la Nlle-Orléans. Si la communauté commerciale ou les planteurs ont vraiment besoin qu'une prise, décision qui mira à la première par les délais et d'autres inconvénients d'entraves inévitablement l'abandon, pour ainsi dire, d'une grande branche de commerce de la ville à des mains particulières qui frapperont le planteur, donc une taxe qu'aucun effort ne pourra écarter jamais que fois qu'elle sera établie.

La ressource du planteur sera de vendre son sucre, sur son wharf, aux bateaux à vapeur pour le commerce direct de l'Ouest. Les planteurs ainsi agiraient et feront encore par eux-mêmes et les charges qui pèsent sur le sucre deviennent telles qu'ils aient plus de profit à chercher un autre marché.

On se rappelera que quelques cents de droit additionnel, levés par les factieux de la Nlle-Orléans, ont tout simplement du marché de l'Ouest. Ces charges ont été écartées, d'autres ont été réduites, et le conséquence immédiate a été la reprise du commerce de cette dernière par les négociants de la Nlle-Orléans.

Quelques cents seulement de charge additionnelle sur le sucre couvriront de ce produit le prix de transport de Memphis et de St Louis et quand un effort sera fait pour regagner le commerce en abolissant les monopoles et les frais inutiles, l'agent de quelque monopoleur défendra son droit exclusif à la protection du sucre sur la levée et les cours examinant les liens de cercles financiers et commerciaux, et les propriétaires foncière de la Nlle Orléans avaient un contrôle quelconque sur le gouvernement de leur ville, il y aurait une fin à ce système inique de monopoles, vrai système de suicide.

Quand le peuple de la Nlle Orléans tentera de regagner le commerce que cette ville vaut perd et a déjà perdu, quelle abondante récolte de monopoles ne faudra t'il pas détruire ! Un ouvrera cette récolte pire que le coco qui, une fois enracinné dans le sol, dédie tous les efforts qu'on fait pour l'extirper.

Ces réflexions si justes de l'*Advocate* appartiennent à l'ordre d'idées que nous avons fait valoir nous mêmes et que le *Picayune* n'a pas même entrevu. Mais d'où vient que ce journal qui a vu si clair dans l'affaire des abattoirs ait vu si trouble dans l'affaire des hangars ? Nous admettons parfaitement que le monopole en se cas n'est pas exclusif; mais le privilége n'en existe pas moins et le monopole existera toutes les fois que par défaut de place sur la levée le sucre sera obligé d'aller chercher un entrepôt sous les hangars. Il y a plus, le projet d'ordonnance voté par les deux Conseils contient en toutes lettres le principe du monopole : ce projet portant en effet qu'il sera loisible au concessionnaire d'étendre les hangars sur la levée, s'il le juge bon. D'après cela le concessionnaire pourra prendre tout l'espace ; alors que restera-t-il au sucre pour entrepôt et le propriétaire ou l'expéditeur ne veut pas se soumettre à la taxe des hangars ? Il restera au sucre la ressource dont parle l'*Advocate* et dont nous avons parlé nous-mêmes plusieurs fois, c'est de gagner l'Ouest sans passer par le marché de la Nlle Orléans. Aucun journal n'a réponds et même essayé de réfuter cet argument, et nous défions qui que ce soit d'y répondre d'une manière solide.

Tel est donc le résultat des délibérations de deux Conseils de ville dans la question des hangars. Au moment même où nous sentons le besoin de rappeler par de grandes immunités le commerce qui nous abandonne, nous en livrons le peu qui nous reste à l'exploitation de l'industrie privilégiée, à nous à l'exploitation d'un monopole exclusif. Mais tous les privilèges sont fières et comportent le monopole plus ou moins. Nous venons de démontrer, ce nous semble, que le projet d'ordonnance sur les hangars contient un monopole en germe, en principe et déjà en fait, en dépit de toutes les assertions contraires.

Encore si la ville obérée y trouvait un large revenu, nous n'en serions pas moins contre le projet, mais il aurait une excuse. Ici nous ne voyons d'excuse d'aucun genre. Nous l'avons dit la ville n'en retirera pas de quoi payer un commis, et ce privera pendant 20 ans du droit de vendre ses liste de batture : Encore une fois, ce que cela est croyable ! Est-ce que cela est possible ?

Les partisans du 'privilège' s'abritent sous l'idée que les hangars seront utiles et que les produits y trouveront un avantage de protection contre le soleil et la pluie. Nous voulons, nous aussi, qu'on abrite les sucres, les mélasses, et même tous les produits, car il ne faut pas croire que les farines, le sel, le riz, l'avoine, le seigle et autres grains peuvent impunément passer de hangars que les sucres. Ils peuvent s'en passer beaucoup moins, car les grains mouillés germent à l'instant et sont perdus ; la farine exposée à l'humidité souffre plus encore, tandis que le sucre et le mélasse supportent beaucoup mieux les accidents de température. Nous sommes donc pour tout ce qui protègera les produits à leur débarquement sur nos quais : mais nous ne voulons pas donner cette protection au privilège individuel, au privilège qui fera payer à ces produits un droit d'entrepôt sur une levée qui appartient à toute la ville, ainsi qu'aux producteurs de tout l'Etat et de tous les Etats-Unis. Nous ne voulons pas surtout que la ville ait l'air de spéculer sur les nécessités des planteurs, en se réservant un droit misérable sur les recettes inconnues du privilége. Voilà ce que m'a notre esprit, ni notre raison, ni notre conscience ne peuvent admettre. Mieux vaudrait, si le privilége devait passer, abandonner le droit du *per centage* intime que la ville se réserve, et réduire d'autant le droit des monopolistes, alors, au moins, les planteurs s'en trouveraient mieux et leurs arguments contre nous auraient moins de force. Ils ne pourraient pas dire que la ville spécule sur eux quand le commerce de leurs produits enrichit la ville et au moment où la ville a tellement besoin de ce commerce que s'il venait à cesser elle tomberait. Mais ils pourraient toujours dire ce que nous disons, que le privilége accordé par la ville, qui n'en retirera rien, lui coûtera $85,000 d'intérêt ou de taxe par an pendant 20 ans et qu'il leur coûtera à eux un droit de hangar frisant dès aujourd'hui le monopole.

Les planteurs n'auront pas lieu d'en être beaucoup plus reconnaissants et ils se décideront sans doute à vendre chez eux les sucres, les mélasses, et tous les autres produits qui pourront être directement expédiés pour l'Ouest.

Il est donc fait rejeter le projet ou le modifier de fond en comble en ménageant tout à la fois l'intérêt de la ville et celui des planteurs. Nous n'avons aucun espoir qu'on fasse l'un ou l'autre ; mais nous avertissons le maire comme nous avons averti les Conseils, et nous livrons à sa conscience ce que la notre nous a fait un devoir d'écrire, si tant est qu'il est soit temps encore, car le bruit court que le maire a signé le projet.

SEANCE DU CONSEIL DES ALDERMEN.—Le Conseil a été convoqué par le maire, vendredi à midi, sur la requête de cinq membres dont voici la liste : M. Witts, président ; MM. Harrison, Kaiser, Poynot et Shields.

M. Witts ayant demandé au secrétaire si des lettres de convocation avaient été envoyées à tous les membres, le secrétaire a répondu affirmativement. M. Shields alors est invité par le président à expliquer l'objet de la convocation. Cet objet, dit M. Shields, est de délibérer sur un projet d'ordonnance ayant pour but d'abriter et de protéger les sucres et les mélasses à leur débarquement sur la levée, d'après un plan proposé et approuvé par le Conseil des Assistants-Aldermen.

Le projet est lu ensuite, le réglement est suspendu, et l'ordonnance approuvée à l'unanimité. Voilà toute la séance.

Qu'en pensera le public ? Les cinq membres formaient la majorité, mais une majorité d'une voix seulement. Etait il convenable, était il décent, de suspendre le réglement et de voter une mesure de cette importance sans discussion, en l'absence de quatre collègues qui ne pré-voyant pas une convocation à si bref délai, étaient retenus peut-être par des engagements impérieux ? Eu tous cas, les séances du vendredi ne sont pas des séances régulières et que les membres puissent prévoir avec certitude. Des le moment que quatre membres sur neuf ne répondent pas à l'appel, il nous semble bien réaut d'ajourner la délibération quand il s'agit d'un intérêt majeur. Mais évidemment il y avait en cette affaire une conspiration occulte. La conspiration a imaginé les lettres de convocation et la séance de vendredi pour éviter tout débat et décider la question des hangars sans délai, sans contesté et sans cérémonie. La conspiration a réussi.

Cette manière de procéder, si en dehors des usages parlementaires, nous donne à penser que les absents n'étaient pas favorables au projet. Devons-nous donc les compter parmi les ennemis du privilége et du monopole et les joindre honorablement aux quatre Assistants Aldermen qui ont soutenu la bonne cause et défendu consciencieusement l'intérêt de la ville ? Ces quatre Aldermen sont MM. Prados, Brady, O'Brien, McCaffrey.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—14 Août 1869.

THERMOMETRE DE C. DERAMEL, OPTICIEN
No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.		80 degrés
12 "	"	88
3 "	P. M.	87
6 "	"	86

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Association de l'Opéra a reçu ce jour une lettre de M. Calabrési en date du 22 juillet. Cette lettre n'annonçant aucun engagement nouveau, nous avons jugé inutile d'en parler.

Les informations publiées hier par nos honorables confrères du *Bulletin* ne sont pas, croyons nous, entièrement conformes à la réalité des choses. Voici, d'après nos renseignements, les parties saillantes de la lettre de M. Calabrési. Le maestro confirme l'engagement de la première dame, Mme Delechaux, et fait de cette artiste le plus grand éloge. Il dit être en pourparlers avec M. Depassio, première basse du grand opéra ; mais, cet artiste ayant reçu des propositions brillantes pour Bordeaux où il vient d'obtenir un grand succès en représentation, il s'en rapproche craint d'arriver difficilement à traiter avec lui.

Depassio est une basse profonde ; il a été pensionnaire de l'Opéra, du Théâtre Lyrique, du Théâtre Royal de Bruxelles, du Grand Théâtre de Marseille, et a chanté aussi quelque temps le genre italien avec succès. Nous sommes donc de le voir appartenir à notre scène, mais rien n'est encore moins certain que son engagement.

En ce qui concerne l'emploi de prima donna contralto, M. Calabrési ne cite le nom d'aucune chanteuse avec lequelle il soit entré en pourparlers, et se borne à déplorer la rareté de ce genre de voix. Il ne peut en trouver, dit-il, ni n'en a pas.

Tels sont, dans la lettre de M. Calabrési, les seule points de nature à intéresser les habitués de l'Opéra. Les autres parties ont trait, croyons nous, à des questions purement d'affaires entre l'association et son chef d'orchestre-directeur.

COTON DE LA LOUISIANE.—Le deuxième balle de coton de la Louisiane, récoltée en 1869, est arrivée jeudi dernier, par le steamer Rapidan, consignée à M. J. C. Denis, de cette ville. Elle a été expédiée par M. H. N. Fessier, planteur de la Pointe Rouge. Nos lecteurs se souviennent que la première balle de coton nouveau de la Louisiane est arrivée à la Nlle-Orléans, venant de la Pointe Coupée, il y a une huitaine de jours.

ARRESTATION.—Thomas P. Koch a été arrêté hier matin, par l'officier spécial Bonilosa en vertu d'un ordre émanant de M. J. S. Hart, département de la paroisse Terrebonne, et M. Tunnel H. Ellis.

Plusieurs vols d'après ce qui est rapporté, auraient été commis au préjudice de ce dernier et ce dernier accuse Koch de son vol ensuite, par un nègre nommé Ephraim Donoroy. Kech est accusé d'avoir acheté les objets volés par le nègre et de les avoir revendus à la Nouvelle-Orléans.

SOUS CN LIT ET SUR CN TOIT. — Une dame qui demeure rue Toulouse—nous ne savons pas au quel numéro elle appartient—a trouvé vendredi soir un homme caché sous son lit. Elle a appelé au secours, la police est venue et l'homme s'est échappé. Etrange ! étrange !

La même jeune dame Louise Cruise se promenait sur le toit d'une maison de la rue des Remparts. Histoire de respirer le grand air tout en faisant des observations sur une certaine lune de miel. Tout du moins, le raison qu'il a donnée aux officiers Lewis et Wykoff. Ces policiens ont pensé qu'il n'est guère possible de faire des observations sur une éclipse de lune quand il n'y en a pas, et, dans le doute, sont allés consulter le recorder Becker en compagnie de James Cruise. Le recorder a prouvé à la dame et aux policiers que cette question scientifique si délicate, et pensant que le promeneur aérien devait avoir besoin de repos, il l'a envoyé à la Prison de Paroisse, lieu très convenable pour se délasser des fatigues d'une promenade sur les toits.

Collége Classique et Commercial,

La distribution des prix de ce collége s'est faite hier avec beaucoup d'éclat, au grand honneur de MM. Haydel et Bieton, qui ont fondé ce collége et l'ont dirigé dans la voie de prospérité où il est aujourd'hui. Grace à leur intelligence, à leur habileté, à leur constante sollicitude pour les progrès rapides des élèves, le Collége Classique et Commercial est devenu en peu de temps l'un des premiers établissements d'éducation de la ville. Nous publions ci-dessous la liste nominale des élèves qui ont obtenu des prix :

CLASSES DE FRANÇAIS.

1ère Classe—Excellence : E. Ader. Discours et Rhétorique : F. Rancé, E. Ader. Histoire : P. Godchaux. Philosophie : A. Roux.

2me Classe—Excellence : B. King, A. Delavigne. Littérature et composition : S. Rancé, B. King. Histoire : A. Delavigne, G. Léonnoni. Histoire naturelle : C. de Fuentes, J. Campiglio. Traduction : S. Rancé, accessit : E. Laronnini.

3me Classe—Excellence : S. Mercier. Grammaire et application : M. Israel. Histoire : S. Mercier. Dictée : O. Fortier. Traduction : J. Reuchard.

4me Classe—Excellence : E. Mouton. Grammaire et application : C. Laresche. Dictée : H. Laroque Turgeon. Traduction : H. Laroque Turgeon. Histoire : C. Laresche; accessit : E. de Fuentes.

5me classe, 1ère division.—Excellence : M. Mercier, grammaire et application : E. Mercier, M. Levy, A. Mouton, W. King, A. Renaud. Histoire : T. Girault, H. Maspero, L. Maig. Lecture et écriture : V. Jeager, G. Vicess.

5me classe, 2me division.—Excellence : E. Delozain, P. Beenel. Grammaire et application : F. Péconl, E. [Laroque] Turgeon. Histoire : P. Beenel. Lecture et écriture : G. Fortier.

6me classe, 1ère division.—Excellence : Ch. Bonny. Grammaire et exercices : Armand Plassan, Alfred Plassan. Accessit : D. Dacros, J. Chrétien, A. Gollain.

6me classe, 2me division. Excellence : M. Gallazo. Application : H. Dacros ; H. Delozain ; E. Borrenan, Accessits : T. Bonno ; A. Tournè ; G. Monrose ; G. Martro.

CLASSES DE LATIN ET DE GREC.

1re classe. A. Delavigne.—E. Ader.

2me classe. S. Mercier ; P. Godchaux.

3me classe. M. Israël, S. Rancé.

Classe d'allemand. F. Rancé.

Prodis. P. Godchaux.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Mort du maréchal Niel.

Nouvelles de Cuba.

Défaite de Valmaseda par Jordan.

Sympathie des nègres pour Cespédès.

Projet de canal à l'isthme de Darien.

Le serment d'épreuve et les législateurs virginiens.

Décision de l'avocat-général.

Etat des esprits en Virginie.

Nouvelles Européennes.

Vienne, 14 août—La *Presse*, organe du gouvernement, contient ce qui suit : Les relations d'affaires entre les chemins de fer Turcs et Lombarde sont complétement rompues.

Le Baron de Beust, dans un discours au Reichschrath pour soutenir le budget, a dit qu'il serait plus facile de maintenir la paix si les forces militaires de l'Autriche n'étaient pas diminuées.

Paris, 14 août—Plusieurs nouvelles bandes de Carlistes ont fait leur apparition sur différents points de l'Espagne, mais elles paraissent peu redoutables.

Paris, 14—Le maréchal Niel, ministre de la guerre, est mort.

Londres, 14 août.—Le prince Arthur est parti pour Halifax. 6

Les jointes d'Horward et d'Oxford auront lieu le 27 courant.

Le *Times*, dans un article sur les approvisionnements de coton, s'exprime ainsi :

"La question a pris un aspect singulier au moment même où vous s'assembler le meeting qui se réunit tous les ans pour cet objet. D'après l'assertion d'un de nos correspondants, Manchester est seule responsable de la rareté dont il souffre. Avec toutes ses richesses, sa hardiesse, son esprit d'entreprise, il n'a jamais placé un penny en plantations cotonnières.

Il est évident qu'à l'étranger, tous ceux qui connaissent le mieux la question, sont d'avis que les plantions de coton ne laissent aucun bénéfice. Ils s'en tiennent principalement aux autres cultures, et la culture du coton est négligée. Si les filatures établissent une compagnie cotonnière dans le reste des Indes, les choses seraient bien différentes : mais ils se tiennent à l'écart et refusent de risquer leur argent, et quand le coton arrive à le faire baisser à un prix qui constitue une perte.

Londres, 14 août—Consolidés 92 7/8. Bons 82 1/2.

Nouvelles de Cuba.

Washington, 14 août—Des symptômes d'insubordination se manifestent parmi les esclaves dans toutes les parties de l'île. Les Espagnols faibliront avec le gouvernement de Cespédes. Un grand nombre d'entre eux ont rejoint Cespédes assurant aînsi l'émancipation proclamée par le gouvernement provisoire. On dit qu'ils font de bons soldats.

Quesada est sur le point d'attaquer Nuevitas avec certitude de succès, si les Espagnols ne reçoivent pas de renforts. On pense qu'ils évitent le combat. Des navires, en nombre suffisant pour enlever quelques la garnison se concentrent devant Nuevitas.

Nouvelles de Washington.

Washington, 14 août.—Revenu intérieur $305,000.

Une grande distillerie a été saisie aujourd'hui à Philadelphie. Le magasinier et le juge-gauger ont été arrêtés.

Le contre amiral Davis a reçu l'ordre de prendre des dispositions pour étudier la topographie de l'Isthme de Darien afin de s'assurer s'il est possible d'y creuser un canal navigable et le dresser le devis.

Le solliciteur des assistants assesseurs dans le Tennessee, la Caroline du Nord et les Etats du Golfe est réduit de cinquante cents par jour.

On lit dans le *Times* de New York : La question de savoir si le serment d'épreuve est applicable aux membres de la législature de la Virginie a été décidée affirmativement par l'avocat général : et cette decision sera en conséquence soutenue par le général Canby.

Washington, 14 août—L'affaire Condray vs. le chemin de fer de Galveston, Houston et Henderson sera plaidée devant le juge Swayne, lundi, le juge Watrous étant malade. Ce procès a trait à la propriété de la section du chemin comprise entre Galvestou et Houston, la plus importante de Texas, étant le chemin de la côte. Le procès a été fait pour faire lever une hypothèque de trois millions sur le chemin.

Une décision pour la vente du chemin a été rendue par le juge Watrous l'année dernière, et la question portée maintenant devant le juge Swayne est relative au réglement des comptes et aux reçures de l'hypothèque sur le matériel roulant et les bâtiments de stations.

Une convention a été conclue entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne pour l'établissement d'un service postal régulier entre les Etats-Unis et le Honduras. Les points d'échange seront la Nouvelle-Orléans et Belize. Le transport des malles sera fait par les steamers de la malle anglaise qui font maintenant le service entre la Nouvelle-Orléans et Belize. Le service commencera le 1er octobre.

Nouvelles Diverses.

Port Huron, 14 août—Le steamer Silver Spray et le Comet se sont abordés aujourd'hui. Le premier a coulé en un quart d'heure. Personne n'a péri.

Chicago, 14 août—Le train parti aujourd'hui de Milwaukee pour St-Paul a déraillé. Le mécanicien est tué, et plusieurs personnes sont blessées.

Harrisburg, Pa, 14 août—Un train sur le chemin de fer Central a déraillé. Le mécanicien est tué et plusieurs personnes sont blessées.

Richmond, 14 août—On tient de bonnes sources que le général Canby nommera d'ici à dix jours sa proclamation sur les élections, convoquant la Législature et demandant à chaque membre le serment d'épreuve. Quand un membre ne pourra pas prendre ce serment, il sera remplacé à la Chambre par celui des candidats qui a eu après lui le plus de suffrages. Cette nouvelle a produit des impressions différentes chez chacun des partis. Les républicains du parti Wells, qui forment véritablement les dix-neuf vingtièmes du parti républicain, sont très satisfaits. Les démocrates pensent que tout cela aura pour conséquence de gagner l'Etat à la démocratie en 1872 et d'assurer le succès du parti. Les vraie républicains de ticket Walker, qui étaient alliés au scrutin avec l'idée qu'il ne devait plus y avoir d'incapacité politique ni de serment d'épreuve, se montrent très affectés.

Nouvelles des Rivières

Vicksburg, 14—Descendus : P. W. Shader, à 7 h. A. M. ; Shark avec barges, à 1 h., et Guy Allen, à 5 h. p. m.

La rivière est de quinze pieds au-dessous de la marque des hautes eaux ; elle baisse rapidement.

Louisville.—La rivière baisse—4 pieds 2 pouces dans le canal.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 14, 6 h. P.M.—Baromètre 29.80. Brise E. S.-E. fraîche. Pas d'arrivages. Parti : Steamer W. G. Hewes.

Marchés Américains.

New-York, 14, soir—Coton ferme. Ventes 1,100 balles Middling 33 1/2. Farine en bonne demande pour l'exportation. Frets plus fermes et en hausse.

New-York, 10—Argent facile 6 à 7. L'état des banques est défavorable. La réserve totale a diminué de plus de trois millions. Sterling calme 9 7/8 à 10. Gouvernements inactifs 5 20 de 62, 112 1/4 à 112 3/4. Six-Georgie 83. Hut-Alabama 92. Actions languissantes et irrégulières en clôture. Or 134 1/4.

Savannah, 14 août—Coton : arrivages 15 balles : exportation 29.

Charleston, 14 août—Coton calme, peu d'affaires ; Middling 31 1/2 ; Arrivages 59 ; Exportation : cabotage 267 balles.

New-York, 14—Situation des banques : Avances, augmentation $1,500,000 ; espèces, diminution $3,000,000 ; circulations, augmentation légère ; dépôts, diminution $1,250,000 ; Legal Tenders, diminution $1,250,000.

Gouvernements inactifs ; 1881, 121 1/2 à 121 3/4. 5-20, de '62, 123 1/4 à 123 1/2 ; de '64, 121 3/4 ; nouvelles émissions, 120 1/4 à 120 3/8 ; de '67, 120 1/2 à 120 5/8 ; de '68, 120 1/4 à 120 3/4. Louisiane, 61 3/4. Levées 64 3/4.

Mobile, 14—Coton languissant. Ventes 30 balles—Low Middling 30. Arrivages 4 balles. Export. 2 balles.

Cincinnati, 14 — Farine de famille 6 à 6.25. Maïs 94. Avoine 57 à 60. Whiskey 108. Porc 34 00. Graisse 20 1/4. Viandes en grenier : épaules 14 à 14 1/4 ; plate côtes 16 1/2 à 16 3/4. Bacon : épaules 19 à 19 1/4 ; jambons 24 1/2 à 25.

Louisville, 14—Tabac. Ventes 46 boucauts de 5 80 à 13. Porc 34 à 33 50.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 14 août—Les Cubains ont reçu des nouvelles du 5 août, contenant le rapport de Jordan sur la bataille d'Holguin. Il prétend avoir battu des renforts à Vocita surprendre les Cubains, mais Jordan instruits de ses desseins était prêt au combat.

En conséquence il a envoyé un faible détachement pour faire tomber Valmaseda dans une embuscade. C'est ce qui a eu lieu ; les troupes de Valmaseda ont été désentendancées, et chargées par les forces de Jordan, ont battu en retraite dans le plus grand désordre. Les nègres ont lâché pied à la première attaque.

Ce combat a détruit l'armée de Valmaseda et fait tomber la province d'Holguin au pouvoir des Cubains. Les Espagnols ont perdu 170 hommes tués ou blessés et 700 prisonniers ou déserteurs.

St Louis, 14 août—Le commodore Jarvis est mort aujourd'hui, à l'âge de 74 ans.

Liverpool, 14 août—Coton ferme : Uplands 13 1/8 ; Orléans 13 3/8. Ventes 12,000 balles.

Le Havre, 14 août—Coton ferme. Disponible 160 ; à livrer 160 1/2.

Nashville, 14 août — Les élections pour le Sénat des Etats-Unis excitent le plus vif intérêt. Emmerson, Ethridge et Andrew Johnson sont les candidats les plus éminents.

On pense que le le *Banner* commencera demain une campagne contre Johnson.

Memphis, 14 août—L'aspect de la récolte de coton paraît moins favorable. On pense que dans cette section elle sera égale à celle de l'an dernier.

Passes du Sud-Ouest, 14 août—midi—Baromètre 29.85. Brise S. S. E. fraîche.

Arrivages : Steamer Morgan, à 8 h. hier soir, Talbot, de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co. Steamer George Cromwell, à 12.15 aujourd'hui, Vail, de N. York à A. Moulton ; Steamer United States, à 12 35 aujourd'hui, Molton, de New-York, à Wood, Low & Ludwigsen.

Partis : Steamers Liberty et Houston.

LE REVENU DE M. ROCHEFORT.

Le *Rappel* insiste pour maintenir à quatre-vingt-seize mille francs par an l'évaluation des revenus que M. Rochefort tire de la *Lanterne*. Les doutes que nous nous sommes permis d'élever à ce propos causent au *Rappel* un mécontentement parfaitement légitime d'ailleurs. Que négociant, en effet, a jamais toléré qu'on diminuât le chiffre des affaires donné par lui au public ? M. Rochefort nous interdirait un procès, arguant du préjudice apporté par nous à son commerce, que nous en serions médiocrement étonnés, sachant avec quelle facilité l'esprit mercantile peut s'allier au fanatisme démagogique.

Nous tenons donc pour certain que M. Rochefort gagne quatre-vingt-seize mille francs à un métier que les journaux américains, à coup sûr bien désintéressés dans la question, jugent très sévèrement. Lui-même dans un entretien qu'un journal a publié récemment, se qualifie "d'opulent proscrit." Alliance de mots à laquelle on n'est guère accoutumé, et que M. Rochefort a eu le hardiesse d'inventer et le bonheur de appliquer.

Dans cette relation d'un pèlerinage à Bruxelles auquel nous faisons allusion, il est surtout question des regrets de M. Rochefort exilé des délicieux parterres de la capitale de la Belgique. Nous l'avouons, les fameux huit mille francs par mois nous rendent ses regrets incompréhensibles, car ils permettent à M. Rochefort de se trouver à Bruxelles l'équivalent de ce restaurant qui était une patrie pour lui, dont il était non pas le client, mais, si nous osons le dire, le cliché.

Quide, exilé à Tomes, se plaignait des barbares, incapables de le comprendre, au milieu desquels il vivait. Rochefort ne saurait sans injustice faire un semblable reproche aux restaurateurs de Bruxelles. Puisque ce qu'il regrette de la France c'est la cuisine, les cuisiniers parfaits des cabarets du boulevard, nous représentons à l'opulent proscrit que, gagnant quatre-vingt seize mille francs par an, il doit bien faire le voyage et retrouver la France en Belgique et à Paris à Bruxelles.

(*Patrie.*)

FAITS DIVERS.

— Un incendie, qui rapidement est devenu considérable, a éclaté la nuit dernière, à minuit, rue Notre-Dame-des-Champs, dans les vastes ateliers de la Compagnie générale des petites voitures.

Ces ateliers, qui occupent une superficie de 1,000 mètres environ, sont divisés en locaux occupés par les ouvriers fabricant les bardiaïs, la sellerie, la menuiserie, par des forgerons, des peintres, et le contremaître en grande quantité du bois, des cuirs, des outils et du matériel important destiné à la fabrication de voitures ou à leur réparation.

Alimentées par des toiles de nature de facile combustion, les flammes se sont élevées en gerbes immenses dont les reflets rougeâtres furent aperçus de tout le quartier.

Arrivée les premiers, les sapeurs pompiers de la caserne du Vieux-Colombier prirent les mesures nécessaires pour combattre le fléau ; ils furent rejoints successivement par les autres corps de l'état-major et par de nombreux détachements de la garde de Paris, de troupes de ligne, de sergents de ville. Enfin, plusieurs des commissaires de police et les officiers de paix veillaient au maintien de l'ordre dans la formation des chaînes de travailleurs amenant l'eau fournie par les fontaines environnantes, [dix pompes étant les unes en manœuvre.

A une heure, l'établissement était embrasé sur toute la pointe.

Les maisons voisines étaient menacées. Le vent poussait sur elles des débris embrasés. Grâce à la solidité de leur fabrique d'orgues pneumatiques, l'alarme était grande parmi les locataires de ces maisons. Plusieurs commençaient à déménager. Les pompiers surtout faisaient entendre des cris de terreur.

Des lors les efforts des pompiers tendirent à protéger ces maisons et ils ne tardèrent pas à y réussir.

Les magasins et tout ce qu'ils contenaient sont entièrement détruits.

Il ne présentaient plus, ce matin, qu'un monceau de débris fumants.

Le dommage est important.

Il y a en cinq travailleurs légèrement blessés.

La cause de ce sinistre est encore inconnue; mais on pense qu'elle doit être recherchée.

Aux détails qui précèdent, nous pouvons ajouter les suivants :

Parmi les personnes accourues des premières sur le lieu du sinistre, on remarquait le maréchal Canrobert. Il était accompagné d'un grand nombre d'officiers d'état-major.

C'est sur une rue voisine des Petites Voitures, le sieur Paul Philippi qui, le premier, a donné l'alarme. Ce brave homme a ouvert les portes de la caserne et immédiatement fonctionner la pompe de l'établissement.

Les pertes sont évaluées, selon les uns, à un million, et, selon les autres, à deux millions de francs. Les deux cents voitures neuves renfermées dans le hangar ont été complétement brûlées. Il n'en reste ce matin que d'informes débris, essaiés et tordus par l'incendie.

Ce matin, à neuf heures et demie, un mur de cent cinquante mètres de longueur, qui servait de séparation aux ateliers de fabrique et de menuiserie, s'est écroulé avec fracas et a blessé un homme à la jambe.

Les ateliers des Petites Voitures occupaient plus de quatre cents ouvriers.

(*France.*)

ABORDAGE DE VÉLOCIPÈDE.—Nous lisons dans l'*International de Londres* :

Deux vélocipèdes lancés à grande vitesse dans Clapham-road se sont rencontrés avec une grande violence. Un des deux vélocipédistes a été emporté sans connaissance ; l'autre, le mieux maltraité, a eu la tête ouverte en plusieurs endroits.

FETE AUX FAIR GROUNDS.—Les Pompiers donneront demain dimanche, 15 du courant, une fête aux Fair Grounds pour le bénéfice du fonds de secours de la compagnie des Mechanics' No. 6, et de la compagnie Hope, Hook and Ladder, sous le contrôle d'un comité composé de nombreux citoyens des meilleurs noms de la ville. Le programme de la fête se dit longue par toutes ses conséquences, consistant en courses de pompes avec double attelage ; courses à pied, courses à trot pour tous les chevaux du département des Pompiers ; parties de base ball entre deux clubs ; parties de vélocipèdes. Après les courses et autres exercices, il ne sera plus permis de se promener sur la plateforme qui sera entièrement réservée aux danseurs. Les danses commenceront à 4 heures. Les danses entreront gratis, mais les cavaliers payeront 50 cents. La fête sera magnifique à en juger par les préparatifs qui ont été faite.

Voyez l'annonce.

SOUVENIR ET RESPECT.—Demain, lundi, 16 du courant, le drapeau sera arboré à mi-mât à l'asile de la Société de Bienfaisance française, en l'honneur de la mémoire de M. Olivier Billnean, président de cette société, mort le 16 août 1863.

SERVICE ATLANTIQUE DE LA CÔTE.—C'est avec plaisir que nous annonçons le commencement du service de la compagnie des steamers de la malle Atlantique, entre la Nouvelle-Orléans et New York. Ce service sera inauguré par le De Soto, qui partira de New-York pour ce port le 21 du courant, et qui partira pour New York le 4 septembre. La ligne est directe et ne fait escale nulle part. Le De Soto sera suivi par le Bienville. Ces magnifiques steamers jouissent de la faveur publique. L